

L'occasion de prouver a ses administrés la sincérité de sa résolution ne tarda pas a se présenter a M. de Lezay ; il la saisit avec empressement. Dès le mois d'août, la royauté nouvelle, étant a peine installée , la préfecture de Lille lui fut offerte par le ministère ; le choix du pouvoir était vivement appuyé par la députation du Nord. Se présentant dans ces conditions, la proposition ministérielle était séduisante ; de plus, la préfecture était au rang des premières de la France. Il sut résister a toutes les instances, à toutes les tentations, et il fit connaître les motifs de sa décision a Royer-Collard, le confident de ses intimes pensées, en répondant a cette lettre, burinée pour l'histoire, et pleine de tant de choses, en si peu de lignes, que lui écrivit le célèbre publiciste :

« Paris , ce lundi, 9 août 1830.

« Que préférez-vous, mon cher collègue, de rester à  
« Blois ou d'en sortir pour une grande préfecture ? Je pres-  
« sens votre réponse , mais c'est à vous seul de la faire :  
« sachez seulement que vous êtes apprécié tout ce que vous  
« valez.

« Je me suis abstenu jusqu'ici de prendre part ; je n'ai  
« pas cru pouvoir ni devoir mettre la main au nouvel établis-  
« sement. Une fois formé, et il l'est en ce moment, nous de-  
« vons revenir tous au service de la chose publique qui n'a  
« pas mérité de périr. C'est la pensée de mes amis affligés  
« et la mienne . . . .

« ROYER-COUARD. »

Cette lettre nous dispense de toute réflexion sur l'établissement de juillet 1830. Il était formé, il fonctionnait, il marchait, et le comte de Lezay, devenu, quoique par une circonstance exceptionnelle, l'un des préfets de ce gouvernement, entrait, par ce seul fait, dans sa politique et dans